



# PROGRAMME 5000 EQUIPEMENTS

## Déclinaison fédérale

<b>Thématique :</b>	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
<b>Destinataires :</b>	<input type="checkbox"/> Comités <input type="checkbox"/> Liges <input type="checkbox"/> Liges et Comités	<input checked="" type="checkbox"/> Liges, Comités et Clubs <input checked="" type="checkbox"/> CTS
<b>Nombre de pièces jointes : 3</b>		
<input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Échéance de réponse :		

### Vidéo présentation plan 5000 Équipements

La vidéo vous permet une présentation synthétique et rapide du plan 5000 équipements de l'ANS.

[cliquer ici.](#)

### Note de service ANS plan 5000 Équipements

La note de service constitue le document cadre du plan 5000 équipements. La plus détaillée, elle est le document référence.

[Cliquer ici](#)

### Page ANS sur plan 5000 Équipements

La page ANS sur le dispositif permet de disposer d'une synthèse rapidement consultable par territoires ou équipements du dispositif. Elle rappelle sous forme d'une iconographie le dispositif global.

[Cliquer ici](#)

A la suite des annonces du Président de la République sur le déploiement d'un programme 5000 équipements, l'Agence Nationale du Sport a publié le 22 décembre dernier la note de cadrage pour le fonctionnement du dispositif.

Lors de l'Assemblée Générale à Pau (Octobre 2021), la fédération avait anticipé les annonces du Président de la République (et la parution de la note de cadrage de l'ANS) et étudié en Bureau Fédéral les types d'équipements qu'il semble opportun de privilégier. Elle a depuis réuni les ligues (lors du CD de décembre) et les CD (visio post-CD) pour détailler ces premières orientations.

Le plan 5000 équipements constitue un enjeu majeur et une opportunité structurante pour le basketball. Nous n'aurons certainement pas dans les prochaines années d'autres plans d'investissement aussi massifs dans des structures adaptées à nos pratiques.

Dans sa note de cadrage, l'ANS rappelle que ce plan « permet aussi de corriger des inégalités d'accès au sport en raison de ses origines sociales, territoriales, et culturelles en renforçant l'idée d'un droit au sport, à la santé et au vivre ensemble pour toutes et tous ».

Nous devons nous saisir de cette opportunité d'autant que le déploiement du plan INFRA depuis plusieurs années a permis de sensibiliser les acteurs locaux sur les opportunités et les projets du basketball. Collectivement, nous disposons d'une capacité à répondre à ce plan.

*A l'ambition annoncée de livrer rapidement ces équipements, il convient d'organiser une mobilisation pour faire que les projets soutenant la pratique du basketball (5x5, 3x3, VxE) soient rapidement connus et soutenus auprès des différentes instances.*

Une part conséquente de l'enveloppe est transférée aux délégués territoriaux de l'ANS. Il est donc nécessaire de pouvoir dès maintenant et par ce programme s'organiser ensemble sur le suivi de ce projet. Le déploiement du plan 5000 équipements doit donc aussi nous conduire à nous organiser collectivement pour mieux appréhender le fonctionnement des Conférences Régionales du Sport.

Pour cela, la fédération met en place une cellule d'accompagnement des territoires et des porteurs de projets pour pouvoir répondre rapidement à ces attentes. Cette cellule doit permettre de se saisir des sujets relatifs à ce plan dans les plus brefs délais et assurer les relations avec les porteurs de projet et les financeurs.

Cette cellule se compose, en plus des Commissions Fédérales Collectivités Locales & Infra, des membres suivants :

- Damien HENO pour le suivi des dossiers et l'accompagnement aux porteurs sur les aspects techniques ;
- Najib CHAJIDDINE et les 6 chargés de développement pour un soutien aux comités sur l'identification des spots, les projets potentiels et le relais des informations ;
- Ludivine SAILLARD, pour l'activation du réseau des collectivités locales ;
- Matthieu SOUCHOIS, pour le lien avec les DRAJES et les Conférences Régionales du Sport le cas échéant ;
- Sylvain MAURICE pour le soutien à l'animation des Playgrounds ;
- Le réseau des commissions départementales Équipements animé par la CFE.

### **1°) Identifier les projets dans chaque département**

<b>Les objectifs du plan</b>	
Financer la construction et ou la requalification d'équipements sportifs de proximité et/ou l'acquisition d'équipements sportifs mobiles.	
<i>Au niveau national</i>	<i>Au niveau territorial</i>
Groupements de projets d'équipement de proximité portant par les fédérations agréées (et LR /CD), régions et départements	Projets individuels ou groupés portés des collectivités ou des associations à vocation sportive

Lors des échanges précités, nous avons rappelé la nécessité d'identifier les projets ou **spots** par département (10). A ce jour, nous avons eu quelques retours, mais globalement insuffisants pour avoir une vision la plus exhaustive des projets à soutenir rapidement sur nos territoires dès cette année.

Nous invitons donc chaque comité à remonter à la cellule infra (une seule adresse courriel en bas de note) les dossiers de leur territoire.

La forme de cette remontée est laissée à votre appréciation.

L'intérêt de disposer de cette cartographie des projets est multiple :

- **Travailler avec les porteurs de projets pour les faire aboutir.** L'expérience acquise sur ce sujet montre un temps long. Néanmoins, l'ANS étudiera les dossiers au fil de l'eau. La FFBB et son réseau ont intérêt à rapidement faire remonter des projets aboutis ;
- **Bien mobiliser le dispositif 5000 équipements sur les 3 années** de son fonctionnement avec une forte attente dès 2022 (50% des crédits sont répartis sur 2022) ;
- **Travailler avec d'autres financeurs pour faciliter la réalisation des projets :**
  - o Au près des conseils départementaux et/ou régionaux pour mobiliser des soutiens à l'investissement dans ce domaine et sur tous les types de territoire,
  - o Au près des partenaires fédéraux : la BPCE soutient un playground par région,
  - o Au près des autres financeurs (Mécène, DETR, DSIL, etc...) (voir fiche ci-jointe),
  - o Pour activer en complémentarité le plan INFRA de la FFBB lorsque cela est nécessaire.

### **2°) L'accompagnement**

Nous mettons à disposition du réseau :

- Une présentation FFBB 2024 INFRA actualisée avec les équipements envisagés et les préconisations fédérales ;
- Une page dédiée du site internet de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/ffbb-2024/le-plan-infra> ;
- Une possibilité d'animer – à distance ou en présentiel – une réunion avec vos clubs (et les collectivités) de présentation de la stratégie INFRA. Certains comités ont déjà sollicité la Fédération ;
- L'activation des réseaux des collectivités et des membres des CRdS ;
- Une adresse courriel [INFRA@FFBB.COM](mailto:INFRA@FFBB.COM) pour suivre toutes vos demandes ;
- A venir, un guide de l'ANDES sur la déclinaison de ce plan avec notamment le rappel des équipements identifiés par la FFBB.

### **3°) Un relais avec les Conférences Régionales du Sport**

Nous avons pris l'attache des correspondants des CRdS et des personnels en charge des équipements dans les DRAJES afin de pouvoir, chaque fois que nous aurons un projet territorial (identification des 10 sports par département) leur présenter les potentialités.

Dans le cadre des accords entre la fédération et les têtes de réseau des collectivités, nous procédons de la même manière. Nous vous avons communiqué récemment, par note, les coordonnées des correspondants ANDES dans chaque région ou département. Nous vous invitons à activer aussi ce réseau (voir liste ci-jointe).

La FFBB – via la Commission Collectivités Locales et Infra – propose d’organiser un temps d’échanges avec l’ensemble de ces réseaux (Collectivités, CRdS, DRAJES) sur la base des remontées territoriales que vous nous aurez communiquées.

#### **4°) Les équipements basket ciblés**

Les équipements ciblés par la fédération dans ce plan sont détaillés en annexe et rappelés ci-dessous :

1. Terrain extérieur 3x3 ;
2. Terrain extérieur 5x5 ;
3. Playground « design » 3x3 ;
4. Playground « design » 5x5 ;
5. Terrain extérieur couvert 3x3 ;
6. Terrain extérieur couvert 5x5 ;
7. Terrain 3x3 « amovible » (dalles) ;
8. Remorque – poteau de basket
9. Plateforme de service ;
10. Gymnase connecté ;
11. Équipement structurant (gymnase classique).

#### **5°) Le suivi des demandes**

La nécessité d’un suivi et d’une connaissance la plus exhaustive des projets basketball est nécessaire. La gestion au fil de l’eau des demandes et la mise en place pas totalement aboutie des CRdS conduiront à des organisations différenciées d’une région à l’autre. Dans ce contexte, la connaissance des dossiers présentés nous permettra de mieux activer nos réseaux.

<b>Dépôt des dossiers</b>	
Les dossiers sont déposés directement par les porteurs de projet	
<i>Au niveau national</i>	<i>Au niveau territorial</i>
<p>Auprès de l’ANS avant le 30 septembre 2022.</p> <p>Instruction de l’éligibilité et délivrance dans le mois d’un accusé de réception.</p> <p>Gestion via l’interface informatique SES. Pas de passage en comité de programmation.</p> <p>Attribution au fil de l’eau sur décision du Directeur Général de l’ANS.</p>	<p>Auprès des services Départementaux à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports (SDEJES) ou de la DRAJES.</p> <p>Les services déconcentrés instruisent les dossiers et délivrent dans le mois un accusé de réception.</p> <p>Passage des projets en Conférence des Financeurs et Comité Technique et financier pour la sélection des dossiers.</p>

Au sein du pôle Clubs et Territoires, un suivi hebdomadaire des dossiers territoriaux sera mis en place tous les lundis afin de faire un reporting en Comité de Direction de la FFBB. Une concertation avec les territoires sera organisée régulièrement. Un point mensuel sera fait avec la CF Collectivités Locales et Infra avant les bureaux fédéraux sur le suivi des dossiers.

#### **6°) Identification des relais dans les DRAJES**

Nous avons d’ores et déjà pris l’attache de certaines DRAJES pour le suivi des travaux des CRdS. Nous souhaitons pouvoir disposer d’une cartographie exhaustive des référents équipements sur le sujet. Le pôle Clubs et Territoires a organisé un premier recensement ; compte tenu de la liaison avec les services de l’État, nous partagerons cette liste avec les Directeurs Techniques Régionaux pour disposer d’une vision exhaustive des relais à régulièrement mobiliser sur les dossiers basketball.

Contact : Mission Infra

tel :

E-mail : [infra@ffbb.com](mailto:infra@ffbb.com)

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
<p>Matthieu SOUCHOIS DTN Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires</p>	<p>Alain CONTENSOUX DG-DTN</p>	<p>Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général</p>
Référence	2022-01-24 Note LR-CD 4-PCT-INFRA Programme 5000 équipements-Déclinaison fédérale VFIN.docx	